

Madame Françoise Gentet, sa sœur jumelle, et Madame Michèle Gentet, sa sœur aînée,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petit-enfant, sa cousine Marguerite,
ainsi que Marie-Claire et Solange

ont le profond chagrin de vous faire part du décès de

Madame Chantal Gentet

qui s'est endormie apaisée le sourire aux lèvres le 22 novembre 2017

La cérémonie aura lieu à l'Eglise d'Hermance le mardi 28 novembre à 10h30

Vous pourrez vous recueillir auprès d'elle à la crypte de Vésenaz dimanche et lundi

Cet avis tient lieu de faire part